



## LIGNES DIRECTRICES 2026.

**AVANCEMENT DE GRADE & CONDITIONS DE TRAVAIL DES REFUS... MAIS AUSSI DES AVANCÉES ET DES URGENCES.**

### **X AVANCEMENT DE GRADE : CE QUE LA RÉGION REFUSE.**

Suite à l'intervention de la FSU (courrier du 12 mars 2026 au Président de Région).

- Refus d'avancer les CAP avant les élections, (motif financier).

Conséquence, les agents promus ne pourront pas se présenter dans leur nouveau grade.

- ☞ Une décision injuste qui limite la représentation des agents.

---

### **! TECHNICIENS INFORMATIQUES : LE TÉLÉTRAVAIL DOIT ÊTRE MIS EN PLACE.**

La journée de télétravail destinée aux techniciens informatiques n'est pas encore autorisée.

- ☞ Une remise en cause des engagements pris.

La FSU revendique la mise en place immédiate de cette journée de télétravail.

---

### **✓ UNE AVANCÉE OBTENUE : ACCES ELARGI AU GRADE D'AGENT DE MAÎTRISE.**

- Suppression du critère de management.
- Ouverture aux agents de catégorie C1 du RIFSEEP.
- Reconnaissance des compétences.

- ☞ Une avancée concrète pour les équipes mobiles !

## ⚠ MÉDECINE DU TRAVAIL : DES AGENTS LAISSÉS SANS RÉPONSE.

- Délais trop longs (environ 2 mois).
- Agents sans suivi, situations qui se dégradent.
- Restrictions médicales non reconnues.
- Maintien en arrêt maladie faute de solutions.

Pire encore, requalification d'accidents du travail en maladie ordinaire, sans validation des instances médicales, y compris après plusieurs années.

👉 Délai de carence de 3 semaines avant remplacement, une organisation qui maltraite les agents.

👉 Une désorganisation orchestrée qui semble être assumée par la collectivité.

La FSU revendique des recrutements à la hauteur des besoins, et la réduction immédiate du délai de carence.

---

## ! UNE POLITIQUE CONTRADICTOIRE.

Ces pratiques vont à l'encontre des orientations prises en CST : on empêche le retour au travail tout en pénalisant les agents malades.

## ✊ NOS EXIGENCES.

- Accès rapide à la médecine du travail.
- Respect des préconisations médicales.
- Fin des requalifications abusives.
- Aménagements de poste et reclassements.
- Des carrières plus justes.



Engagées  
au quotidien

**Agents, ne restez pas seuls !**  
**Contactez vos représentants de la FSU Territoriale.**

Olivier ARDENOIS : 06 86 14 61 35 - DEPL EMT (Secrétaire Général).  
Marc LICI : 06 68 07 91 05 - Agent Siège Lille (Secrétaire Général Adjoint).  
Gino THIRY : 06 30 92 13 31 - Réfèrent Secteur Sud.  
Michel PIERROT : 06 80 45 53 34 - DEPL EMT Secteur Sud.  
Sabrina BEN HAJ ISMAIL : 06 26 45 72 45 - Agent des Lycées Secteur Sud.  
Jérôme BERAUX : 06 85 48 40 99 - Réfèrent Secteur Nord.  
Stéphane COCCA : 06 05 40 37 21 - Agent des Lycées Secteur Nord.  
Virginie MOURONVAL : 06 17 39 69 85 - Agent des Lycées Secteur Nord.  
Fabrice JURASIK : 06 06 49 56 83 - Secteur Nord.  
Christelle DAMBRINE : 06 29 91 83 89 - Agent des Lycées Secteur Nord.

